



BILAN 2018

Pour un bon déroulement de cette nouvelle campagne de renouvellement des cotisations, il est loin d'être superflus de dresser préalablement un constat sur le déroulement de celle de 2018.

Celle-ci peut, pour le moins, être qualifiée de « contrastée » avec un comportement particulièrement rigoureux de certains dirigeants de clubs et de régions démontrant ainsi que les procédures mises en place pouvaient être scrupuleusement respectées. Mais beaucoup d'énergie et d'agacement aurait pu être épargnés par un peu moins de négligence voire même de désinvolture ou de laxisme tel que : fiches manuscrites indéchiffrables, incohérence des renseignements entre 2 types de fiches, simple liste de quelques noms sur un bout de papier sans les autres renseignements requis, tableau « made in club » avec des rubriques non renseignées car jugées localement inutiles.... Et bien d'autres !

A l'issue de cette réorganisation laborieuse il est par contre satisfaisant de disposer maintenant d'un fichier des adhérents exhaustif particulièrement fiable et qui pourra le rester si chacun à son niveau respecte les règles de transmission des informations indispensables au maintien de sa mise à jour.

LES EVOLUTIONS ET PRINCIPES 2019 :

- Le principe généralisé de gestion des membres, des clubs et des unions régionales se fait désormais par référence à leur N° respectif attribué en 2018.
- La législation sur le respect des données personnelles conduit à supprimer certains renseignements qui s'avéraient inutiles et/ou inexploités depuis de nombreuses années : Actif/Retraité – Profession -Spécialités pratiquées.
- Pas de répétitions des coordonnées personnelles des membres du Bureau du club sur plusieurs fiches (adresse, téléphones, mail) afin d'éviter toute erreur de transcription grâce à la seule utilisation du N° d'adhérent 2018.
- De même identification des clubs et des unions régionales systématiquement par leur N° attribué définitivement (liste régionale en annexe).

LES TABLEAUX EXCEL :

Ces tableaux sont en lecture seule et ne sont donc pas modifiables. Ainsi tous les mouvements -adhésions, radiations, modifications aussi bien que tous compléments d'informations manquantes (mails, téléphones, années de naissance, adresse postale...) ne peuvent se faire que par le biais des formulaires.

Chaque tableau Excel doit être systématiquement vérifiée ligne par ligne pour rechercher tous renseignements erronés ou trop souvent absents tel que les N° de téléphone, les adresses mail et les années de naissance.

Si certains envisagent exercer leurs compétences en tableaux Excel, et souhaitent **renvoyer une copie du tableau Excel de leur club** mis à jour, surtout faire en sorte de permettre une visualisation instantanée des cellules modifiées. Cette **copie de mise à jour du tableau Excel d'origine ne peut être qu'un complément facultatif mais ne peut en aucun cas se substituer aux différents formulaires qui demeurent OBLIGATOIRES**

LES FORMULAIRES :

REPLISSAGE : Pour éliminer les difficultés de remplissage rencontrées en 2018 en raison des diverses applications bureautiques des uns et des autres et grâce au travail de Guillaume, secrétaire de la Région 7, tous **les formulaires sont au format « PDF remplissable »**. Il ne devrait donc plus subsister de fiches manuscrites. Il suffit pour cela de télécharger <https://get.adobe.com/fr/reader/> comme cela est rappelé sur chaque formulaire.

- **ADHESIONS** : La fiche individuelle doit être intégralement remplie. Plus particulièrement la rubrique « ADRESSE MAIL » ne doit pas demeurer vide et dans le cas d'absence d'une messagerie, il est impératif de mentionner « PAS D'INTERNET ».
- **MODIFICATIONS** : Seule(s) la ou les rubrique(s) de la fiche individuelle concernée(s) par une ou des modification(s) ou l'ajout des renseignements manquants sur les tableaux Excel sont à remplir sur cette fiche.
- **RADIATIONS** : Elles n'ont plus à faire l'objet d'une fiche individuelle mais être simplement inscrites sur une ligne du nouveau formulaire « VARIATIONS DE L'EFFECTIF CLUB »
- **VARIATIONS DE L'EFFECTIF DU CLUB** : Ce nouveau formulaire est un récapitulatif des mouvements constatés au sein de chaque club. Il permet d'avoir une vision instantanée de ceux-ci et facilite leur pointage avec le nombre de fiches individuelles. En bas, le décompte de l'effectif doit être en égalité absolue avec celui du formulaire « REGLEMENT DES COTISATIONS CLUB ».

LA GOUVERNANCE DES CLUBS :

- Certains clubs ou plus exactement « ateliers » sont ainsi dénommés lorsqu'il s'agit d'une section au sein d'une association pluriactivité (Centres sociaux, MJC) proposant généralement des activités dans des domaines connexes tels que photo et cinéma-vidéo seul ce groupe étant affiliée à la FFCV. Les membres du Bureau de ces associations peuvent ne pas être participants à la section ciné-vidéo et de ce fait être adhérents d'une autre fédération. C'est la raison pour laquelle en marge des représentants légaux de ces associations il est dorénavant demandé de préciser sur le formulaire de REGLEMENT DES COTISATIONS CLUB le nom de la personne adhérente à la FFCV désignée en qualité de référente de cette association auprès de la fédération.
- Au bas des tableaux Excel de certains clubs des lignes surlignées en jaune mettent en exergue **les membres de leur Bureau pourtant non adhérents à la FFCV.**

Il s'agit ainsi d'interpeller la gouvernance de ces clubs sur cette incongruité, en contradiction avec l'esprit associatif et en atteinte à leur crédibilité pour insuffler un esprit fédéral par l'adhésion de leurs membres à la fédération.

LE MOT DU TRESORIER :

Cette notice un peu plus dense que celle de l'an dernier a pour objectif de vous expliciter cette nouvelle étape dans l'amélioration de notre organisation en y apportant certaines simplifications, en y introduisant plus de clarté et de cohérence afin de disposer d'un fichier fédéral d'une fiabilité maximale à la clôture cette période des cotisations 2019.

J'espère profondément que vous adhérez à cette démarche qui, si chacun d'entre nous y participe avec volontarisme, permettra d'alléger nos tâches respectives pour nous consacrer plus encore à notre passion commune. Je me tiens à votre disposition et je vous remercie pour votre compréhension.

Jean-Marc BAUDINAT